KA Holding
Société par actions simplifiée au capital de 1 926 000 euros
Siège social : 7, Boulevard Hélène Boucher, 42300 ROANNE
892 041 070 RCS ROANNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 MAI 2026

[…]

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la **PERTE** de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à **UN MILLION CENT SOIXANTE-SEPT MILLE QUATRE CENT VINGT-SIX EUROS ET SOIXANTE-HUIT CENTIMES (1 167 426,68 €)** de la manière suivante :

Perte de l'exercice :……-1 167 426,68 €
Affecté à report à nouveau antérieur :……143 008,42 €

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Distribution		Année de la mise en distribution	Abattement de 40 %	
	Globale	Par titre		Montant des revenus distribués éligibles et bénéficiant de l'abattement	Montant des revenus distribués éligibles mais ne bénéficiant pas de l'abattement
31 mars 2022	80 000 €	0,04 €	2022	80 000 €	-
31 mars 2023	71 430 €	0,04 €	2023	71 430 €	-
31 mars 2024	*Néant*	*Néant*	*Néant*	*Néant*	*Néant*

[…]

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

[…]

Extrait certifié conforme

Monsieur Kévin ARLOT DE RIDDER
Le Président



Nom d'usage : ARLOT DE RIDDER

KA HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 1 926 000 €

Siège social : 7 BOULEVARD HELENE BOUCHER, 42300 ROANNE

R.C.S : 892 041 070 RCS ROANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2025

Gescomm
121 boulevard Baron du Marais
CS 30121- 42335 ROANNE Cedex
Tél. 04 77 70 00 08
vgaumard@sofirex.fr

www.sofirex.fr

A l'associé unique de la Société par actions simplifiée KA HOLDING

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée KA HOLDING relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/03/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation des réserves

Réserve pour désaccord : La société possède une créance financière envers sa filiale, la société SEVEN EQUIPEMENT, cette société étant en redressement judiciaire. Nous considérons qu'un risque lié à cette créance aurait dû être pris en compte à au moins 50%, soit pour 44 933 euros, réduisant ainsi le résultat de l'exercice de ce montant.

Réserve pour désaccord : L'annexe des comptes sociaux ne présente pas les principes comptables applicables aux immobilisations financières et l'état des filiales et participations n'est pas complet.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation et les créances rattachées, dont le montant figurant à l'actif s'élève à 1 083 017 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et le cas échéant dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les principes et conventions générales décrites dans l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission de commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

À l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que la disposition statutaire prévue à l'article 23 « inventaire – comptes annuels » prévoyant que l'associé unique approuve les comptes annuels dans les six mois de la clôture de l'exercice social et décide de l'affectation du résultat, n'a pas été respectée puisque le rapport de gestion ne nous a pas été transmis, ni l'assemblée annuelle d'approbation des comptes n'a pas été convoquée et tenue dans ces délais.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Roanne, le 15/04/2026

Pour la société GESCOMM

Valérie GAUMARD

Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 500		7 500	7 500		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	35 871	10 871	25 000	24 951	49	0.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 719 635	1 122 000	597 635	1 692 635	-1 095 000	-64.69
	Créances rattachées à des participations	485 382		485 382	487 296	-1 913	-0.39
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 248 388	1 132 871	1 115 517	2 212 381	-1 096 864	-49.58
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	9 615		9 615	9 615		
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	31 000	-30 000	-96.77
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	124 800	78 000	46 800	64 800	-18 000	-27.78
	Autres créances	65 468		65 468	51 484	13 984	27.16
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	12 802		12 802	1 004	11 797	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	213 685	78 000	135 685	157 903	-22 219	-14.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 462 073	1 210 871	1 251 202	2 370 285	-1 119 083	-47.21

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2025 12	Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 926 000)	1 926 000	1 926 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 860	19 860		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	225 903	225 903		
	Report à nouveau	143 008		143 008	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-1 167 427	143 008	-1 310 435	-916.33
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 147 345	2 314 771	-1 167 427	-50.43
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	51 249		51 249	
	Concours bancaires courants	909		909	
	Emprunts et dettes financières diverses	5 605	13 957	-8 352	-59.84
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 036	13 645	-2 608	-19.12
	Dettes fiscales et sociales	31 059	23 912	7 147	29.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 000	4 000		
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	103 857	55 513	48 344	87.08
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 251 202	2 370 285	-1 119 083	-47.21
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	103 857	55 513		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	176 000		176 000	216 000	-40 000	-18.52
Chiffre d'affaires NET	176 000		176 000	216 000	-40 000	-18.52
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			6	4	2	47.38
Total des Produits d'exploitation (I)			176 006	216 004	-39 998	-18.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			15 873	49 061	-33 188	-67.65
Impôts, taxes et versements assimilés			1 468	6 768	-5 300	-78.31
Salaires et traitements			66 500	84 000	-17 500	-20.83
Charges sociales			24 668	30 969	-6 300	-20.34
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 701	3 934	767	19.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			78 000		78 000	
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 180	6	2 174	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			193 390	174 737	18 653	10.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-17 383	41 267	-58 651	-142.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12	Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 525	41 520	-37 995	-91.51
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 525	41 520	-37 995	-91.51
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 122 000		1 122 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	2 301	315	1 985	629.76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 124 301	315	1 123 985	NS
2. Résultat financier (V-VI)	-1 120 775	41 205	-1 161 981	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 138 159	82 472	-1 220 631	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 073		1 073	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		226 003	-226 003	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 073	226 003	-224 930	-99.53
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	341		341	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 000	160 000	-130 000	-81.25
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	30 341	160 000	-129 659	-81.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-29 268	66 003	-95 271	-144.34
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		5 467	-5 467	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	180 605	483 528	-302 923	-62.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 348 031	340 519	1 007 512	295.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-1 167 427	143 008	-1 310 435	-916.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 252 087.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 176 000.00 Euros et dégageant un déficit de -1 167 426.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prises de participations supplémentaires sur IMMO7.
Suppression des titres MTC (liquidation judiciaire).

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 500		
Installations générales agencements aménagements divers	24 314		
Matériel de transport	2 400		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 406		4 750
TOTAL	31 121		4 750
Autres participations	2 179 931		61 285
TOTAL	2 179 931		61 285
TOTAL GENERAL	2 218 551		66 035

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 500	7 500
Installations générales agencements aménagements divers			24 314	24 314
Matériel de transport			2 400	2 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 156	9 156
TOTAL			35 871	35 871
Autres participations		36 199	2 205 017	2 205 017
TOTAL		36 199	2 205 017	2 205 017
TOTAL GENERAL		36 199	2 248 388	2 248 388

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	4 127	2 432		6 559
Matériel de transport	454	800		1 254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 589	1 469		3 058
TOTAL	6 170	4 701		10 871
TOTAL GENERAL	6 170	4 701		10 871

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 432				
Matériel de transport	800				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 469				
TOTAL	4 701				
TOTAL GENERAL	4 701				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	485 382	485 382	
Autres créances clients	124 800	124 800	
Impôts sur les bénéfices	5 483	5 483	
Taxe sur la valeur ajoutée	954	954	
Débiteurs divers	56 226	56 226	
TOTAL	672 845	672 845	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	51 249	51 249		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 148	11 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 202	6 202		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 086	26 086		
Autres impôts taxes et assimilés	453	453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 000	4 000		
Groupe et associés	5 605	5 605		
TOTAL	104 743	104 743		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	116 106			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 857			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		1 926 000		1 926 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 110
Dettes fiscales et sociales	595
Total	1 705

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SASU SEVEN EQUIPEMENT	100 000	-851 558	88.00	1 122 000		89 866		2 984 162.30	180 927.36		
- SAS IMMO 7	11 500	116 284	85.00	62 635	62 635	64 833		74 625	44 735		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SAS SEVEN CARAIBE			50.00								
- SAS ARKEOS LOIRE			50.00								
- SAS SEVEN IMMO 42			50.00								
- SIDERAL CORP			14.00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Kévin ARLOT

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise KA HOLDING — Néant ☐ *

Nom d'usage : ARLOT DE RIDDER

Adresse de l'entreprise 7 BOULEVARD HELENE BOUCHER 42300 ROANNE

Numéro SIRET * 89204107000012 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31032025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	7 500	016	7 500	7 500
	Immobilisations corporelles *		028	35 871	030 10 871	25 000	24 951
	Immobilisations financières * (1)		040	2 205 017	042 1 122 000	1 083 017	2 179 931
	Total I (5)		044	2 248 388	048 1 132 871	1 115 517	2 212 381
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	9 615	062	9 615	9 615
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 000	066	1 000	31 000
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	124 800	070 78 000	46 800	64 800
		Autres * (3)	072	62 662	074	62 662	51 484
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	16 493	086	16 493	1 004
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	214 570	098 78 000	136 570	157 903
	Total général (I+II)		110	2 462 958	112 1 210 871	1 252 087	2 370 285

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 926 000	1 926 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 19 860	19 860
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 225 903	225 903
	Report à nouveau	134 143 008	
	Résultat de l'exercice	136 (1 167 427)	143 008
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 1 147 345	2 314 771
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 51 249	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 15 148	17 645
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 26 086)	172 32 742	23 912
	Comptes courants d'associés	173 5 605	13 957
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 104 743	55 513
	Total général (I + II + III)	180 1 252 087	2 370 285

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 65 585
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 252 087.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 176 000.00 Euros et dégageant un déficit de -1 167 426.68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prises de participations supplémentaires sur IMMO7.
Suppression des titres MTC (liquidation judiciaire).

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 500		
Installations générales agencements aménagements divers	24 314		
Matériel de transport	2 400		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 406		4 750
TOTAL	31 121		4 750
Autres participations	2 179 931		61 285
TOTAL	2 179 931		61 285
TOTAL GENERAL	2 218 551		66 035

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 500	7 500
Installations générales agencements aménagements divers			24 314	24 314
Matériel de transport			2 400	2 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 156	9 156
TOTAL			35 871	35 871
Autres participations		36 199	2 205 017	2 205 017
TOTAL		36 199	2 205 017	2 205 017
TOTAL GENERAL		36 199	2 248 388	2 248 388

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	4 127	2 432		6 559
Matériel de transport	454	800		1 254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 589	1 469		3 058
TOTAL	6 170	4 701		10 871
TOTAL GENERAL	6 170	4 701		10 871

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 432				
Matériel de transport	800				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 469				
TOTAL	4 701				
TOTAL GENERAL	4 701				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	485 382	485 382	
Autres créances clients	124 800	124 800	
Impôts sur les bénéfices	5 483	5 483	
Taxe sur la valeur ajoutée	954	954	
Débiteurs divers	56 226	56 226	
TOTAL	672 845	672 845	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	51 249	51 249		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 148	11 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 202	6 202		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 086	26 086		
Autres impôts taxes et assimilés	453	453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 000	4 000		
Groupe et associés	5 605	5 605		
TOTAL	104 743	104 743		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	116 106			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 857			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		1 926 000		1 926 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 110
Dettes fiscales et sociales	595
Total	1 705

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

KA HOLDING
42300 ROANNE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
A. Renseignements détaillés				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
-SASU SEVEN EQUIPEMENT	100 000	-851 558	88.00	1 122 000		89 866		2 984 162.30	180 927.36		
-SAS IMMO 7	11 500	116 284	85.00	62 635	62 635	64 833		74 625	44 735		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-SAS SEVEN CARAIBE			50.00								
-SAS ARKEOS LOIRE			50.00								
-SAS SEVEN IMMO 42			50.00								
-SIDERAL CORP			14.00								
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : KA HOLDING — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31032025	Exercice N-1 clos le 31032024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	176 000 / 216 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	6 / 4
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	176 006 / 216 004
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	15 873 / 49 061
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 736)		244	1 468 / 6 768
	Rémunérations du personnel *		250	66 500 / 84 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	24 668 / 30 969
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	4 701 / 3 934
	Dotations aux provisions		256	78 000
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	2 180 / 6
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	193 390 / 174 737
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(17 383) / 41 267
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	3 525 / 41 520
	Produits exceptionnels (IV)		290	1 073 / 226 003
	Charges financières (V)		294	1 124 301 / 315
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	30 341 / 160 000
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VI)		306	/ 5 467
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII) (VII)		310	(1 167 427) / 143 008

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312		314 1 167 427
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318		
	Provisions non déductibles *								322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				330	1 122 341	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352		354 45 086
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)								356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370		372 45 086

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.